

Rails et ballasts souples ou articulés pour trains-jouets.

M. LUCIEN-ROBERT MARTEIL résidant en France (Loire-Inférieure).

Demandé le 1^{er} avril 1953, à 12^h 5^m, à Paris.

Délivré le 12 mai 1954. — Publié le 19 novembre 1954.

Le présent brevet se rapporte à la réalisation :

- 1° De tous rails souples en caoutchouc, caoutchouc toilé ou armé, matières plastiques souples quelconques armées ou non, rapportés ou coulés directement sur socle (ballast et traverses) souple ou armé de bois ou de métal suivant utilisation mécanique ou électrique;

- 2° De tous ballasts en caoutchouc ou en matière plastique avec traverses bois ou imitation ou métal scellées ou collées sur le ballast prêt à recevoir des rails quelconques;

- 3° De toutes fractions de rails et ballasts formant des maillons rigides et assemblés de façon articulée, en métal, en bois, ou en matières moules quelconques.

Ces rails permettent de donner toutes les formes de courbes désirées et être livrées en grandes longueurs, roulées comme les tuyaux d'incendie. Les rails non armés donnent une adhérence parfaite aux motrices à ressort et permettent de prendre les virages à même vitesse qu'avec les rails-tôle. De plus, il est possible d'électrifier ces rails en disposant parallèlement deux rangées de plots espacés suivant les formes de frottoir. On peut alors gravir des pentes très fortes puisque toutes les roues motrices portent sur caoutchouc ou matière plastique.

La fig. 1 représente une voie normale en profilé caoutchouté ou en matière plastique non armé. La fig. 2 représente une voie (genre tramway) avec le dessus imitant les pavés, en caoutchouc ou matière plastique moulé non armé.

La fig. 3 représente un profil souple avec trois rails en ressort à boudin scellé. La fig. 4 représente un profilé souple dont les rails porteurs sont en tôle d'une seule pièce mais sciée en quinconce tous les centimètres pour permettre les déformations, le rail central est un ressort à boudin. La fig. 5, comme le précédent, mais imitant les rails de tramways et le pavage, le gros trait donne la forme de la tôle, le ressort à boudin au centre dépasse à peine. La fig. 6 représente un ballast souple avec traverses souples ou rigides pour recevoir des rails quelconques. La fig. 7 représente un embouti en tôle dont chaque maillon est rivé au suivant avec un jeu minime permettant les courbes. Pour électrifier l'ensemble, il suffit de fixer au centre de la voie un bossage avec ressort à boudin comme celui représenté fig. 4. La fig. 8 représente un maillon moulé en matière quelconque et s'emboîtant dans le suivant par simple pression. Quand la boule d'un maillon rentre dans le creux du suivant, il reste entre maillon un jeu pour les courbes horizontales et les déformations verticales.

RÉSUMÉ

Le présent brevet concerne tous les rails et ballasts pouvant se former à la demande et se rouler comme les tuyaux d'incendie en longueurs désirées et ce, sans démontage.

LUCIEN-ROBERT MARTEIL.

rue de la République, 36. Honfleur (Seine-Inférieure).



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4



Fig. 5

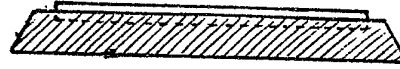


Fig. 6

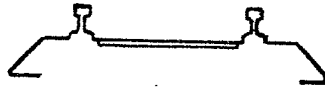
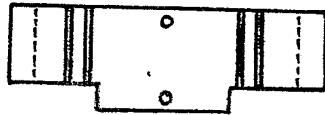
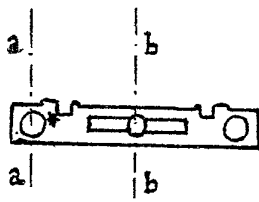


Fig. 7



a a



b b

Fig. 8

